



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
21 janvier 2015  
Français  
Original : anglais

---

### Communiqué officiel publié à l'issue de la 7363<sup>e</sup> séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos, au Siège, à New York, le mercredi 21 janvier 2015,  
à 10 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« Le 21 janvier 2015, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de sa résolution 1353 (2001), le Conseil de sécurité a tenu sa 7363<sup>e</sup> séance, à huis clos, avec les représentants des pays qui fournissent des contingents et du personnel de police à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, le Président a invité M<sup>me</sup> Lisa Buttenheim, Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, à participer à la séance.

Le Conseil de sécurité et les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police ont entendu un exposé de M<sup>me</sup> Buttenheim. »

---

